



INFO GRENOBLE

à diffuser... à diffuser... à diffuser... à diffuser... à diffuser...

Dans ce numéro :

Edito	P. 1
Les SES en débat	P. 2
Les 2 erreurs ou omissions de la commission Guesnérie	P. 3
21 octobre : Journée ESS	P. 4
Des nouvelles des mutations !	P. 5
AG 2008 à Grenoble	P. 6
Fiche de lecture	P. 7
Bulletin d'adhésion	P. 8

Un questionnement sans fin ?

Il n'est pas peu dire que le monde des SES est régulièrement soumis à interrogation depuis sa création. Entre remises en cause de la filière ES et critiques des manuels et des programmes de SES, il y a fort à faire depuis 40 ans !

Il n'est pas nécessaire de rappeler les causes de ces questionnements : la difficulté à se faire une place dans le système éducatif, la relation à construire entre le monde universitaire et les SES, et les tentatives de lobbying sur nos programmes.

L'année 2007/ 08 a réussi le tour de force de cumuler l'ensemble de ces processus : la filière ES a été critiquée par le Ministre de l'Éducation dès fin août 2007 ; les lobbies proches du patronat ont publié des rapports critiques sur les manuels et les programmes, ce qui a abouti à la rédaction du rapport Guesnérie à la demande du Ministère. Cependant, c'est sans compter l'annonce mi juillet de la réforme du lycée, à commencer par la classe de seconde.

Les questionnements sont stimulants et sont la preuve que notre matière est un enjeu. Mais au moins à une condition : qu'ils ne soient pas basés sur des études tronquées et non dénuées d'arrière pensées. Les rapports commandés par les officines proches du patronat ont utilisé des ficelles un peu grosses (mais qui ont eu un large retentissement dans la presse).

Sur le rapport Guesnérie, l'apses a souligné les points positifs qu'elle relevait. Cependant, elle a aussi noté des divergences (voir le site www.apses.org). L'association n'est pas opposée aux changements, arc-boutée sur un âge d'or des SES. Elle les veut simplement fidèles à des valeurs, dont elle essaie de convaincre ses partenaires.

L'année 2009 sera donc celle de la réforme du lycée. Le bureau national de l'ApSES reste ouvert à la discussion avec le Ministère (comme l'atteste les nombreuses rencontres avec le conseiller du Ministre depuis la nomination du nouveau gouvernement), même si celle-ci n'est pas toujours aisée. Une place dans le tronc commun de la classe de seconde est un objectif important afin de présenter les SES à l'ensemble des élèves. Nous ferons le maximum pour l'atteindre cet idéal.

Vous avez été nombreux l'année dernière à témoigner de votre soutien à l'action de l'apses (95 adhérents dans l'académie). Nous souhaitons élargir encore notre audience cette année ; c'est ce qui permet de peser face au Ministère. N'hésitez pas à adhérer ! Merci encore.

Bonne rentrée !

Thomas BLANCHET

Mardi 21 octobre

Stage apses sur

L'économie sociale et solidaire

En partenariat avec l'association AIRES.

A Fontaine

Pensez à déposer votre demande de congé pour formation syndicale avant le 21 septembre.

Les Sciences Economiques et Sociales en débat.

Ce texte a été envoyé au Dauphiné libéré mi juillet pour informer les journalistes en charge de l'éducation et de l'économie.

Le monde des Sciences économiques et sociales n'a probablement jamais fait l'objet d'autant d'attention. Médias et réunions d'experts se multiplient depuis quelques mois pour donner leur avis sur l'enseignement des SES ou sur l'enseignement de l'économie au lycée. Ces derniers jours –début juillet 2008-, ce sont trois rapports qui sont venus analyser et donner leur avis sur cet enseignement au lycée.

Quelles différences faut-il faire entre l'enseignement de l'économie et l'enseignement des SES ?

Historiquement les SES ont bien failli ne pas voir le jour puisqu'en 1965 le Ministère de l'Education envisageait la création d'une filière « psychologie » (destinées aux filles qui arrivaient en nombre grandissant dans les lycées). Le président de la République – Charles de Gaulle lui-même – tranchera en faveur de la filière B (devenue filière ES depuis) : la période est déjà à l'amélioration de la compétitivité de l'économie française. Ainsi, les programmes de SES, basées sur les concepts et les méthodes de différentes sciences sociales (économie, sociologie, science politique), doivent permettre de « conduire l'élève à la connaissance et à l'intelligence des économies et des sociétés contemporaines, et ainsi de concourir à la formation du citoyen. » [1] Ils favorisent ainsi une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur.

Une réussite attestée.

Le nombre de bacheliers ES ne cesse d'augmenter dans l'académie de Grenoble : ils étaient 5 479 en 2007, en hausse de 20% depuis 2001. Ils représentaient 33,1% des bacheliers généraux alors qu'ils étaient 29,2 % en 2001.

De plus, le rapport d'information présenté récemment par le sénateur UMP Jacques Legendre fait le constat que « la filière économique et sociale [...] est empreinte d'un certain équilibre qui lui a permis de prendre le pas sur une série L par trop littéraire : elle concilie harmonieusement

disciplines scientifiques et littéraires, d'une part, et sciences économiques et sociales, d'autre part ».

Les bacheliers ES sont très bien préparés à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur, comme les statistiques du Ministère de l'Education Nationale le montrent.[2]

Enfin, l'enseignement de Sciences économiques et sociales, tel qu'il se pratique actuellement, est plébiscité par les élèves de la série ES, comme le montre Roger Establet dans *Radiographie du peuple lycéen* (ESF, 2005). Ainsi, « les lycéens de SES trouvent dans les sciences économiques et sociales de quoi nourrir une réflexion personnelle et diversifiée » ; ils ont « une grande confiance dans la valeur de formation de leurs disciplines principales décrites comme des clés pour comprendre la société et s'y intégrer avec esprit critique » ; le « cursus de sciences économiques et sociales » est « l'un des plus cohérents aux yeux des élèves » pour ce qui est des « qualités acquises au lycée ».

Une salve de critiques, empruntées parfois d'idéologie.

Cela devrait permettre d'envisager un avenir serein mais non : les réserves et critiques se multiplient depuis quelques mois. Les manuels de SES furent les premiers visés : trop critiques par rapport à « l'Entreprise », ce à quoi les concepteurs des livres - souvent enseignants ou inspecteurs de SES - répondirent qu'ils avaient une mission plus large : pas question pour eux de faire l'apologie de « l'Entreprise », ni d'ailleurs de la dénigrer, mais plutôt offrir aux élèves une démarche d'étude globale à partir des apports des différentes sciences sociales [3]. Depuis les critiques se sont déplacées sur les programmes : la commission Guesnerie a jugé par exemple que l'enseignement de la sociologie en SES est "trop abstraite, trop déterministe, et trop passionnelle" [4]. Le dernier rapport en date – celui de l'Académie des Sciences Morales et Politiques – affirme que les programmes de SES sont trop ambitieux, qu'ils mettent trop peu l'accent sur la

microéconomie, et qu'ils insistent trop sur les grands problèmes de la société [5].

La réponse de l'apses.

Les professeurs de SES reçoivent volontiers la critique sur la lourdeur des programmes, mais réfutent l'idée qu'un recentrage de l'enseignement autour de « fondamentaux » économiques et sociologiques sans problématisation et lien avec les grandes mutations de notre société [6]. Ils s'inquiètent aussi du fait que des groupes sociaux veuillent influencer la rédaction des programmes scolaires [7]. Pour Sylvain David, président de l'Association des Professeurs de SES « Ce n'est pas en renonçant à traiter du chômage, de la mondialisation, de la croissance et du développement (le rapport Guesnerie préconise de ne pas aborder des thèmes considérés comme trop complexes pour des lycéens) que l'on suscitera intérêt et motivation. Il n'y aura pas d'appropriation des fondamentaux sans perception claire de leur intérêt. ». Pour lui et pour ses collègues, l'enseignement des SES est susceptible d'améliorations, mais celles-ci « ne doivent pas conduire à une remise en cause de ce qui lui donne du sens et de ce qui fait sa réussite ».

Bruno HOSTE, Laurent TARILLON, Thomas BLANCHET.

[1] Arrêté du 15-7-1998 - BO du 23-7-1998 MEN

[2] Statistiques sur l'orientation : www.apses.org/spip.php?article753

[3] Rapport Association Jeunesse et entreprise (Y Gattaz)

[4] Rapport Guesnerie <http://www.lesechos.fr/medias/2008/0703//300277711.pdf>

[5] Rapport sur l'enseignement de l'économie au lycée : l'Académie des sciences morales et politiques demande une "réforme complète" de cet enseignement http://www.asmp.fr/vie_academie/communiqués_presse/rapport_SES_lycees.htm

[6] Communiqué de l'APSES (3 juillet 2008) : Rapport Guesnerie : une reconnaissance des SES, mais des ambiguïtés inquiétantes.

[7] Communiqué de l'APSES (9 juillet 2008) : Qui veut la peau des SES ?

Les deux erreurs ou omissions de la commission Guesnerie

« Si l'objectif premier de l'enseignement des SES est d'enseigner l'économie et la sociologie comme sciences », rapport GUESNERIE, p 11, point 1.1.

Dans cette hypothèse tout est dit. Les membres de cette commission (ou du moins ceux qui sont parvenus à y imposer un point de vue) ont d'emblée considéré les SES comme une formation à des sciences. Elle s'appuie sur un constat : les élèves de ES réussissent un peu moins bien leurs deux premières années d'AES que les élèves de S. Dès lors elle en déduit qu'il faut renforcer l'apprentissage de connaissances et compétences propres à chacune des sciences qui la composent.

Le rôle des apports scientifiques.

Beaucoup d'enseignants considèrent me semble-t-il, que le lycée a comme visée première de former des citoyens, dotés de connaissances et d'outils analytiques permettant de décrypter le réel. Celui-ci peut être sous forme de faits d'actualité ou de discours sur cette actualité (ou sur l'histoire). En ce sens la connaissance du réel, ou de ce que l'on peut en observer est me semble-t-il la grande oubliée de ce rapport. Il n'apparaît que sous forme de « faits stylisés » qui sont déjà des constructions théoriques sur le réel. Je voudrais prendre seulement un exemple, le développement. Certes, les savoirs fondamentaux des deux disciplines ont des choses à nous apprendre sur ce thème. Mais faire comprendre à nos élèves que nous ne sommes pas dans un des pays développés, mais dans l'un de ceux qui le sont le plus (autrement dit qu'il y encore du chemin à parcourir), puisque notre développement actuel n'est pas durable me semble plus important en terme de finalité citoyenne que la maîtrise du coût d'opportunité. Alors que la part prise par les recherches sur le développement à l'université est devenue très minoritaire.

C'est ce débat que nous devons avoir avec la nation, et c'est ce débat que la commission a omis d'avoir en son sein (ou n'a pas voulu retranscrire dans son rapport). La filière ES est-elle l'une des étapes de la formation de futurs professionnels utilisant les outils de l'une ou

des deux sciences sociales ou est-elle l'une des modalités de formation de citoyens capables de s'emparer de façon autonome des problèmes que rencontrent la société et de se forger une opinion dessus (à l'aide des outils des sciences sociales) ?

Mais dans ce débat il ne faudra pas oublier une chose. La formation actuelle permet aux élèves de ES de mieux réussir la troisième année d'université dans les sciences humaines et sociales que les élèves de S. Pourquoi cet écart avec les deux premières ? Lorsque l'on regarde les maquettes des formations telles qu'AES ou économie gestion la troisième année est justement celle de la confrontation des savoirs acquis en début de formation au réel. C'est là par exemple que l'on fait faire le premier travail de recherche. C'est là que les sciences deviennent plus appliquées, que l'on trouve en effet des cours qui touchent à des problématiques contemporaines sur le développement, la construction européenne, ou la mondialisation. Est-ce un hasard si nos élèves, devenus étudiants réussissent mieux à ce stade ?

L'oubli des sciences de l'éducation.

Mais il y a plus grave, la commission ne comptait parmi ses universitaires que des représentants de la sociologie ou de l'économie gestion. Il n'y avait pas d'universitaires de sciences de l'éducation. Dès lors deux pré notions l'ont emporté en références aux pratiques pédagogiques universitaires classiques. On apprend avec d'abord un cours apportant les savoirs et les outils analytiques (le cours magistral en amphi) puis des situations d'application traitées en TD ou en autonomie. La pédagogie se limite ici à la fonction de susciter l'intérêt des élèves. D'où la représentation de ce que devraient être les apprentissages et les manuels en SES, un cours sur les fondamentaux et des TD d'application de ses fondamentaux sur des thèmes (qui peuvent être d'actualité pour obtenir la motivation des élèves).

Or, on peut en raccourcissant l'énoncé le plus possible, dire qu'apprendre c'est mo-

difier ses propres représentations d'un savoir pour en construire de nouvelles plus justes et plus vastes que les précédentes. Ce qui n'empêchera pas que ces nouvelles représentations devront être encore modifiées plus tard pour être encore plus opérationnelles. Dès lors, un élève apprend lorsqu'il accepte de percevoir qu'une information, quelle qu'elle soit et sous quelque forme qu'elle se présente, n'est pas conforme à ce qu'il croyait savoir, voire est en contradiction avec ses connaissances, et décide de les modifier pour intégrer ces nouvelles données et se rendre capable de raisonner avec à nouveau, mais mieux.

Apprendre : c'est modifier ses propres représentations d'un savoir pour en construire de nouvelles plus justes et plus vastes que les précédentes.

C'est là que le travail de l'enseignant intervient. Il doit, après avoir cerné les représentations de ses élèves sur ce qu'il doit leur apprendre, les placer dans une situation qui leur permette de prendre conscience que leurs représentations ne sont pas assez pertinentes.

Ensuite, il doit concevoir un parcours qui permette à chacun de reconstruire des représentations plus efficaces. Certains membres de la commission n'ont pas compris que l'apprentissage se fait quand un élève saisi, par exemple dans un texte, une information avec laquelle il va recomposer ses représentations. Les supports de cours peuvent être très variés textes, cours magistral, graphiques, tableaux, photos, vidéos, dessins et même des caricatures. C'est pourquoi la commission condamne avec autant de véhémence des documents de certains manuels pourtant très propices aux apprentissages parce qu'une caricature peut mettre le doigt plus facilement sur une contradiction entre les représentations de l'élève et ce qu'il devrait savoir. Autrement dit une commission chargée d'évaluer, pour une part, la pertinence pédagogique des manuels aurait dû s'adjoindre les compétences d'un universitaire des sciences de l'éducation. C'est là qu'était l'erreur.

Laurent TARILLON.

Mardi 21 octobre
2008

Journée de rencontres et de débats autour de l'Économie Sociale et Solidaire

Suite aux 3 demi journées organisées l'année dernière, nous poursuivons notre partenariat avec l'association AIREs (association d'information et de recherche sur l'économie sociale). Aussi nous organisons une journée de rencontre avec couverture syndicale, ce qui permet de s'absenter de son établissement. Il suffit d'en faire la demande un mois à l'avance.

L'objectif est à la fois de découvrir l'ESS, mais aussi de prendre contact avec l'association AIREs et Bénédicte Le Roy pour des interventions possibles dans les classes.

Le matin : Deux expériences concrètes.

Une rencontre avec

- L'Arche aux Jouets, un chantier d'insertion spécialisé dans la menuiserie et la fabrication de jouets en bois.
- ProbeSys, une SCOP qui a pour métier le développement informatique sur la base des logiciels libres.

L'après-midi : Débat : "La finance solidaire : une expression de la solidarité dans le financement de l'économie".

Deux "témoins" seront présents : La Nef (future banque éthique) et l'Adie (association qui finance les personnes peu solvables mais porteuses de projets d'activités économiques).

Ce sujet sera d'actualité puisque la rencontre se déroule pendant "la Semaine de la finance solidaire".

Les trois demi journées organisées début 2008 furent extrêmement intéressantes et stimulantes. Ne manquez pas cette nouvelle rencontre pour découvrir de nouvelles réalités, partir avec pleins de projets en tête et revoir les collègues !

La journée est ouverte à tous, adhérents et non adhérents.

Les modalités.

- Lieu : Siège de l'association Aires - Hôtel d'activités Artis, 13 rue Abbé Vincent – 38600 FONTAINE
- S'inscrire auprès de Leila Benmançour qui enverra par e-mail les modalités pratiques de la journée. Ne pas oublier de faire la demande de congé syndical un mois à l'avance, c'est à dire avant le 21 septembre 2008. leila.burdin@free.fr



Modèle de demande de congé pour formation syndicale

La demande doit impérativement parvenir un mois au plus tard avant le stage à l'autorité administrative (avant le 21 septembre 2008).

Nom : Prénom :

Grade et fonction :

Établissement ou service :

À Monsieur / Madame le Recteur (Nom)

S/C de Madame / Monsieur (Nom chef d'établissement)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, de la loi n° 82/997 du 13/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l'Etat (1), définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé : le mardi 21 octobre 2008 (2) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera au siège de l'association Aires - Hôtel d'activités Artis, 13 rue Abbé Vincent – 38600 FONTAINE

Il est organisé par le Secrétariat National du SNES sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/95 publié au J.O. du 10/02/95).

A, le _____

Signature : _____

(1) Les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non).

(2) Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

Hop, hop, hop... voilà des nouvelles des mutations !

Notre envoyé spécial, en quête de sensationnel pour cette rubrique « people », a décortiqué les résultats du mouvement sur l'académie de Grenoble : zone de remplacement ou poste fixe... tout y est...

Commençons par la **Haute Savoie**...

Sihame BENGOUA, arrivée sur l'académie obtient un poste à Chamonix-Mont Blanc à la place de Florence PEYLIN, laquelle rejoint Cluses en poste fixe. Pascal AIT-CHEIKH, nouvel entrant sur l'académie et Guillaume VALLET sont affectés tous deux sur la zone de remplacement d'Annecy (74.1), de même que Alain THOUMAS qui exercera cette année au lycée Baudelaire à Annecy. Aude BOCHET, arrive de l'académie de Nancy et obtient la zone de remplacement de Thonon les Bains (74.2) avec une affectation au lycée Anna de Noailles à Evian. Yann CLEMENCON, venu de Lyon, obtient la zone de remplacement de Cluses (74.3).

En Savoie, aucune arrivée en poste fixe mais des rattachements provisoires à l'année... avec ou sans heures. Viviane KAUTMANT, Emmanuel BERCOT et Stéphane BONNEVAULT restent sur la zone de Chambéry (73.1). Ce dernier obtient une affectation au lycée Jean Moulin à Alberville. Marie Hélène LE PIVERT est nommée à titre provisoire au lycée de la Ravoire. Nathalie CHALANCON est affectée pour cette année scolaire au lycée Ambroise Croizat à Moutiers et Anne Lise EXERTIER réalisera ses heures au lycée de Bourg St Maurice.

L'Isère a eu quelques mutées forcées avec deux suppressions de poste cette année : Vizille et Pablo Neruda. Claude JOURNET obtient un poste au lycée Champollion à Grenoble et Céline LARQUET celui du lycée Marie Curie à Echirolles. Gwénaëlle PRUD'HOMME revient après un congé parental sur un des deux postes de Bourgoin. L'autre est attribué à Véronique PEYRONNET. Vincent FAURE, nouvel entrant sur l'académie est nommé à Philibert Delorme à l'Isle d'Abeau, Frédéric BLANCHET obtient le lycée La Saulaie à St Marcellin et Aurélie CIAI le poste de Vienne.

Raphaël NOCUN et Miguel SARZIER restent sur la zone de Vienne (38.4). Akezizi BRISSY-GHADOUT exercera pour cette année au lycée H. Berlioz à La Côte St André. Catherine TIREL sera à Villefontaine et Bourgoin. Angélique PACALIN obtient la zone de Voiron (38.2) et est affectée sur deux établissements : le lycée Béghin à Moirans et le lycée de Pont de Beauvoisin. Leila BENMANCOUR obtient aussi la zone de Voiron. Titulaires de la zone de Grenoble (38.1), Anne DARRAS exercera cette année à Meylan, Christelle MARMIER au lycée Stendhal à Grenoble et à Poncharra, David DELAGNEAU sera sur la Mure et Vizille, Sonia NORMAND reste à Villard de Lans. Pas mal de doubles affectations donc...

En Drôme, Gaëlle COLOMER ayant perdu le poste de Pierratte est nommée à Nyons et Jean Noël SENECHAUX reste au lycée Triboulet à Romans. Titulaires de la zone de remplacement de Valence (26.1), Anne CLUZEL est seulement rattachée au lycée Barthélemy de Laffemas à Valence, Roland CA-

TERINI est nommé pour l'année à Tournon (Lycée Gabriel Faure) et au lycée des trois sources à Bourg les Valence. Stéphane SALMON rejoint temporairement le lycée Albert Triboulet à Romans. Pour la zone de remplacement de Montélimar, Sandrine REDER est affectée pour l'année à Nyons, de même que Sandra CEYTE.

Pour finir, **l'Ardèche** compte moins de mouvements...

Dominique TORRE obtient la zone de remplacement d'Annonay (07.2) et exercera cette année au lycée Boissy d'Anglas à Annonay. Aurélie BLANC (zone 07.2) est affectée au lycée de l'Edit (Roussillon). Enfin, Alain MAZENS (zone 07.1) exercera cette année à Aubenas et Montélimar.

En résumé ... au moins quatre suppressions de postes (dont trois avec réaffectations), beaucoup de doubles services et des titulaires remplaçants déjà bien occupés en début d'année ! Plus aucun TZR n'est disponible en Ardèche, dans la zone de Montélimar (26.2), ni sur les zones de Grenoble et Bourgoin en Isère. Rien non plus du côté de deux zones de Savoie : St Jean de Maurienne et Moutiers, ni sur la zone de Thonon en Haute Savoie. Alors, nous espérons que vous avez la pêche ou que vous n'avez pas prévu d'agrandir trop votre famille !! Le recours aux précaires n'est en tout cas pas prêt de s'arrêter sur notre académie.

Laurence MAURIN, avec l'aide précieuse de Christiane POLETTI pour le bilan des affectations.

NEWS...NEWS...NEWS

Rencontre avec le Recteur

Le 3 mai 2008, nous avons sollicités par écrit une rencontre avec le Recteur pour évoquer l'avenir de la filière ES et pour discuter de difficultés spécifiques à notre académie. Pas de réponse à ce jour...

Réussite à l'IUFM Grenoble

Félicitations aux 7 lauréats du CAPES externe qui vont s'en aller faire leur année de stage à l'IUFM de Lyon.

Nouvelle réforme des IUFM

Après l'intégration à une université, le pouvoir politique vient de décider sans concertation le passage à la masterisation en 2009. Peu d'éléments actuellement : quel contenu à la formation ? quel concours ?

Taux de réussite au bac ES

Celui-ci a diminué de 0,9 point cette année à 92,8% dans notre académie, soit 270 élèves en moins. Au final, 4 857 bacheliers ES cette année !

AG 2008 à Grenoble : un moment fort



La Régionale s'était portée volontaire pour organiser l'assemblée générale de l'Apes. En effet, elle se tient en province tous les deux ans. Après Amiens, c'était le tour de Grenoble !!! Enfin !

Le beau week end ensoleillé du 13 – 14 septembre a donc permis d'accueillir près de 70 personnes de toute la France pour débattre de l'avenir de notre matière et de l'association.

C'est le magnifique lycée Stendhal, fraîchement rénové qui a accepté de nous recevoir ! Des conditions idéales pour faciliter le travail des militants. Accueillir 70 personnes, c'est assurer l'hébergement, les repas, l'orientation, ... Merci à ceux qui ont accepté cette responsabilité !

Les débats de haute tenue demandaient une réelle attention : une qualité des interventions qui répondait aux évolutions possibles de la matière et de la filière.



Ma première AG de l'APSES !

J'avais bien assisté à quelques AG dans ma vie ... mais jamais je n'avais assisté à une assemblée générale dans une organisation nationale comme l'APSES. J'ai donc profité du fait qu'elle se tenait à Grenoble cette année pour combler cette lacune.

J'ai été frappée par l'organisation démocratique des discussions. L'ensemble des points à traiter est listé dans un ordre du jour et transmis à l'avance aux fédérations. Chaque point est discuté pendant un temps prédéfini à l'avance, les collègues souhaitant s'exprimer l'indiquent au coordinateur et ne prennent la parole que lorsque leur tour vient. Des points de vue parfois fort différents peuvent ainsi s'exprimer. Puis vient le temps du vote. Pas

question de voter à main levée (sauf en cas d'unanimité flagrante). Chaque académie vote pour un nombre de voix correspondant à son nombre d'adhérents. A l'intérieur de chaque académie nous faisons un pré-vote. J'ai donc voté pour 10 voix puisque nous étions 9 représentants de Grenoble pour 90 adhérents ... j'espère ne pas vous avoir mal représenté !

Un comptable rentre tout cela dans un magnifique tableau "excel" ce qui permet d'avoir rapidement le résultat du vote. Le processus est très démocratique mais il est laborieux car nous avions plus de 25 points à l'ordre du jour et que certains points donnaient lieu à plusieurs votes !

En ce qui concerne la teneur des débats, je ne suis sans doute pas la mieux placée pour en parler, les membres de cette assemblée semblent avoir une excellente connaissance des dossiers mais il y a parfois difficile de comprendre car tout un historique est sous entendu et que je ne connais pas trop du fait de ma jeunesse dans le métier. Cependant j'ai appris beaucoup de choses.

Je tire mon chapeau aux membres des bureaux nationaux et académiques pour leur engagement et pour leur dévouement. Ce fut une expérience très enrichissante où j'ai rencontré beaucoup de collègues qui se connaissaient et qui avaient un réel plaisir à partager ce moment ensemble.

Un seul regret : ne pas avoir pu montrer l'horloge astronomique peinte dans la partie historique du lycée pour des raisons de sécurité.

Véronique BAUDERE



Nous avons lu ...



La nouvelle question scolaire – Les bénéfices de la démocratisation.

Eric MAURIN

Seuil – 18,00€

ISBN 978.2.02.091467.3

Instance de socialisation importante, lieu de d'apprentissage, creuset de la citoyenneté, garant de l'égalité des chances, les systèmes éducatifs sont des institutions qui favorisant la cohésion d'une société. C'est en outre pour ces raisons que les démocraties occidentales investissent à la fois politiquement et financièrement dans leur système éducatif, celui – ci relevant aussi de l'imaginaire de chacun.

Par rapport aux pays scandinaves, la France s'est engagée tardivement dans la démocratisation scolaire. Il faut attendre 1975 avec la Réforme Haby pour voir naître le collègue unique. Mais cet élargissement du collège à tous les enfants ne sera véritablement réel que lorsque seront supprimées les orientations précoces en fin de 5^{ème} et limités les redoublements. Cependant, les difficultés à faire vivre ce collège unique vont induire son questionnement, voire sa remise en cause.

Le bilan de la massification scolaire donnerait naissance à un malthusianisme scolaire : les enfants ne sont pas tous égaux face aux connaissances et aux apprentissages, il faudrait donc faire un tri précoce. De plus, le marché du travail n'étant pas extensible à l'infini, le mouvement de recomposition des emplois se ralentissant, l'allongement de la durée des études alimente ainsi un processus de dévalorisation des diplômes.

L'économiste Eric Maurin (directeur de recherche à l'EHESS) s'est donc posé la question de l'évaluation de la démocratisation scolaire : les élèves qui ont bénéficié de l'ouverture du système scolaire ont – ils connu des destins sociaux plus enviables et plus justes que si ces politiques n'avaient pas vu le jour ?

Cet ouvrage offre une perspective intéressante :

- La démarche est celle d'un économiste : elle prend comme critère de réussite l'insertion professionnelle (taux de chômage, taux d'emploi, qualité des emplois) et le niveau de salaire. Elle est basée sur des comparaisons internationales.

Un 1er bilan des expériences d'Europe occidentale.

Ainsi E. Maurin décrit la démocratisation scolaire dans les trois pays scandinaves, l'Angleterre, l'Irlande du Nord et la France. Il essaie de comparer le destin entre des générations qui n'auraient pas connu le même fonctionnement du système scolaire. De plus, les pays scandinaves ont commencé par des expérimentations importantes ce qui permet de comparer le destin de personnes d'une même génération qu'elles aient eu accès ou non au nouveau système.

Pour l'auteur, quelque soit les Etats, la démocratisation a eu des effets positifs pour les individus. Ils ont eu accès plus longtemps à l'enseignement, et ont connu des améliorations

aussi bien en terme d'emplois qu'en terme de salaires. Les résultats scolaires progressent, hormis le cas de la minorité favorisée précédemment qui voit ses résultats scolaires légèrement diminué en raison de la fin de l'entre soi. Cependant, les bénéfices de cette démocratisation (1) ne doivent pas occulter le malaise enseignant français, décalage entre un imaginaire du métier et sa réalité, entre des programmes et les contraintes du réel.

Insertion professionnelle et dévalorisation des diplômes.

S'agissant du cas français, l'auteur approfondit l'analyse et revient sur deux points :

- La question du chômage : la démonstration menée contredit le fait que « *le taux de chômage des jeunes reste élevé, donc nous n'avons pas intérêt à développer le système éducatif.* » En effet, l'étude des enquêtes emploi de 1992 à 2006 montrent que pour les générations nées entre 1964 et 1976, qu'à chaque fois que la démocratisation a progressé, les taux de chômage (deux ans après la sortie du système éducatif) et taux d'emploi ont évolué favorablement. Or ce n'est plus le cas lorsque cette démocratisation s'essouffle.

- La question de la dévalorisation des diplômes : l'auteur reconnaît la difficulté à mesurer la valeur des diplômes. Ainsi l'indicateur « *taux de chômage de 16 – 24 ans* » pose problème pour des comparaisons puisqu'il donne au fil de l'allongement de la scolarité de plus en plus de poids à des jeunes sortis précocement du système éducatif. Cependant, le taux d'emploi observé 4 à 6 ans après la sortie de l'école est près de 5 points plus élevé pour la génération née en 1975 que pour celle née en 1965. Le taux reste le même pour le groupe des non diplômés. De même, il y a augmentation des inégalités de salaires entre salariés non diplômés et non diplômés, alors que la proportion de diplômés augmente dans la population active.

Il semble donc bien que la démocratisation reste favorable aux jeunes. C'est ce que nous montre l'expérience particulière du surcroît de bacheliers en 1968 (2), à la suite des événements.

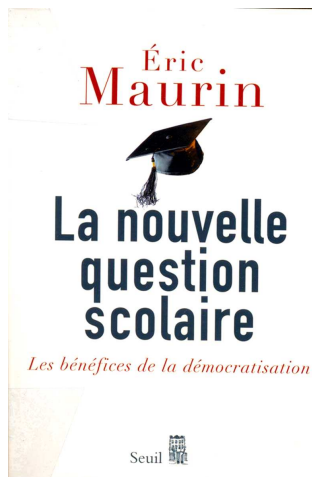
L'auteur critique donc la thèse récemment défendue par Marie Duru Bellat qui questionnait l'inflation des diplômes dans « *L'inflation scolaire – Les désillusions de la méritocratie* » (3).

Le livre est donc un plaidoyer pour le développement de notre système éducatif, sans nier les difficultés du vécu au quotidien. L'expansion éducative, si elle offre des bénéfices économiques en terme d'emplois et de salaires, a des impacts sociaux positifs (en terme de taux de criminalité et de naissances prématurées comme le montre l'auteur). Mais cette expansion pose des questions telles le rôle de l'école maternelle (dont l'accueil des 2 ans) ou le financement de l'Université.

(1) Les termes de massification ou de démocratisation ne sont pas discutés dans le livre.

(2) Eric Maurin, Sandra McNally, *Vive la Révolution – Les bénéfices de long terme de 1968*, Notes de la Républiques des idées, Mars 2005. <http://www.repid.com/spip.php?article344>

(3) La République des idées- Seuil. Fiche de lecture dans Apses info n°54 – 55 ; Mai – juin 2007



Une brève de lecture !

Dans l'autobiographie de Simone Veil intitulée « Une vie » (Stock, 2007), une vingtaine de pages (pp 180-202) sont consacrées à l'état d'esprit de la société civile, politique et religieuse de la France lors des discussions sur la légalisation de l'avortement en France (finalement adoptée en 1974). La ministre de l'époque y dresse un état des lieux de la condition des femmes en matière de contrôle des naissances et resitue les choix réalisés dans le contexte européen des années 60-70. Un texte passionnant et raconté dans une langue simple pour appréhender les changements sociaux et politiques. Tout à fait éclairant pour nos élèves.

Laurence MAURIN

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une **déduction fiscale de 60%**.

Chèque au nom de l'APSES-GRENOBLE
A renvoyer à Laurence MAURIN

L'équipe grenobloise

Le responsable de la régionale
Thomas Blanchet
14 rue Alphonse Terray
38000 Grenoble
Blanchet.Thomas@wanadoo.fr
Tél : 04.76.70.43.76

La trésorière
Laurence Maurin
6 allée Henri Frénay
38000 Grenoble
laurence.maurin@ac-grenoble.fr

Leila Benmançour
6, rue du centre
38600 Fontaine
leila.burdin@free.fr

Aurélie Blanc
1 rue des Sarmentines
07300 Tournon
lalie07@wanadoo.fr

Laetitia Blanc
18 rue Dr Greffier
38000 Grenoble
laetitia-cathy.blanc@ac-grenoble.fr

Bruno Hoste
Chemin des cochés, Tolvon
38960 Saint Etienne de Crossey
Bruno.Hoste@ac-grenoble.fr

Laurent Tarillon
58 bis cours jean jaurès
38000 Grenoble
Laurent.tarilon@ac-grenoble.fr

Sonia Normand
34 rue d'Estienne d'Orves
38130 Echirolles
raphaelsonia@free.fr

Hubert Marin
23 rue rose Sage
38500 Voiron
hu.marin@wanadoo.fr

Bulletin d'adhésion à L'Association des Professeurs de S.E.S. (A P S E S)

N°	<i>F i c h i e r n a t i o n a l</i>	
Académie : GRENOBLE _ <i>Ecrivez lisiblement SVP Merci</i>	Année 2008 - 2009	
Nom		
Prénom		
Grade et échelon		
Statut (poste fixe, TZR, autre...)		
Date de naissance		
Montant de la cotisation	<i>incluant l'abonnement à Apses-Info</i>	
Date de l'adhésion : JJ/MM/08		
Non titulaires (vacataires, contractuels)	6 €	
Indice <= 437 (cert. → 4 [°] éch. inclus; agr. → 2 [°] éch. inclus)	20 €	
437 < Indice < 529 (cert. 5 [°] , 6 [°] , 7 [°] éch.; agr. 3 [°] , 4 [°] échelon)	34 €	
529 < Indice < 620 (cert. 8 [°] , 9 [°] , 10 [°] éch.; agr. 5 [°] , 6 [°] échelon)	46 €	
Indice >= 620 (cert. 11 [°] , cert. HC 5, 6, 7 [°] éch ; a gr.7 [°] ...)	56 €	
Retraités	42 €	
Êtes-vous un nouvel adhérent ?	OUI	NON
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie :	Quelle est la dernière année ? 20 . . / 20 . .	
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ?	OUI	NON
Nom de votre établissement :	Adresse votre établissement actuel	
.....	
Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/>	
Adresse personnelle		
.....		
Code postal : Ville :		
Tél. pers.	Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion « adh-apses » ?	
	oui non	
e-mail		